

BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 : Formation des bénévoles

Stagiaire (s) :

Nom et prénom : Fonction :

Association :

Adresse de l'association : Ville : Code Postal :

Mail : N° de téléphone.....

- Si la personne à inscrire est en situation de handicap, n'hésitez pas à nous indiquer dans le champ ci-après les éventuelles adaptations nécessaires en vue de la formation :
Autre demande particulière :

Nom et prénom : Fonction :

Association :

Adresse : Ville : Code Postal :

Mail : N° de téléphone.....

- Si la personne à inscrire est en situation de handicap, n'hésitez pas à nous indiquer dans le champ ci-après les éventuelles adaptations nécessaires en vue de la formation :
- Autre demande particulière :

Inscription à la formation :

INTITULE :

Date :

Avez-vous des attentes particulières par rapport à cette formation ?

.....
.....

- Le stagiaire a bien pris en compte les prérequis précisés dans le programme de formation
- Le stagiaire atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des formations de l'URIOPSS

Fait à : Le : Signature :

Notice d'information relative à la collecte de données à caractère personnel en vue du traitement Gestion de la formation de l'URIOPSS Centre

En application du RGPD et de la Loi Informatique et Libertés nous vous informons que nous collectons et traitons des données à caractère personnel vous concernant. Le Responsable du traitement est l'URIOPSS Centre, 29 Bd Rocheplatte, 45 000 ORLEANS.

- Le traitement a pour finalité de gérer la formation (inscription, administratif, adaptation du contenu au public, évaluations), conformément aux exigences de certification du Référentiel National Qualité.
- Les données suivantes : nom du participant, structure d'origine, fonction, e-mail seront transmises, le cas échéant, au sous-traitant en charge de dispenser la formation.
- Vous avez le droit d'accès au traitement pour lequel l'URIOPSS Centre collecte les données ainsi que, le cas échéant, des droits complémentaires. Ce droit s'exerce auprès du Responsable du traitement.
- Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.